

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## ÉCLAIRAGE – 29 juin 2021

BELLIOT Nils, *La gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest : la loi du plus fort ?*, Éclairage du GRIP, 29 juin 2021, Bruxelles.

<http://www.grip.org/la-gestion-des-aires-protégees-en-afrique-de-louest-la-loi-du-plus-fort>



## La gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest : la loi du plus fort ?

Nils Belliot

29 juin 2021

À l'heure où la préservation de l'environnement semble se définir comme l'un des défis majeurs de l'Humanité, les Parcs Nationaux apparaissent comme des territoires clés afin de lutter contre le changement climatique. Souvent réduits à leur seule fonction de « conservation de la nature », ces territoires se trouvent pourtant au carrefour de nombreux enjeux sociaux, économiques voire même politiques et sécuritaires. En Afrique tout particulièrement, la différence entre l'image projetée par les Parcs Nationaux au public occidental et leur rôle pourtant structurant au sein de certaines sociétés est frappante. Considérés parfois dans les sociétés occidentales comme une porte vers le passé colonial (celui des grandes découvertes) ou biblique (celui du « Paradis perdu » que représente le jardin d'Eden)<sup>1</sup>, on leur ôte ainsi facilement le rôle social, religieux ou économique qu'ils portent auprès des communautés locales.

À l'échelle nationale, des pays comme le Kenya, la Tanzanie ou bien l'Afrique du Sud ont largement usé de leurs richesses naturelles pour promouvoir le tourisme et en faire un véritable outil diplomatique et économique. Ce n'est pourtant pas le cas pour les Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest, malgré la présence de nombreux écosystèmes remarquables.

Cet éclairage propose de se pencher sur les racines de cette situation, notamment à travers plusieurs considérations factuelles, des décisions politiques mais également sécuritaires.

### Les Parcs Nationaux d'Afrique de l'Ouest, moins attractifs que leurs contreparties en Afrique de l'Est ?

Les Parcs Nationaux et autres Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ne sont pas une destination privilégiée du continent pour les touristes occidentaux. Depuis maintenant plusieurs mois, ces parcs de la sous-région sont plus souvent mentionnés dans la presse en lien avec des événements violents<sup>2</sup> que vantés pour les mérites de leur biodiversité et leurs écosystèmes.

Plusieurs autres facteurs que la question sécuritaire expliquent l'absence d'intérêt pour les Aires Protégées ouest-africaines, notamment en opposition à leurs contreparties d'Afrique de l'Est. La diversité faunistique de l'Afrique de l'Est est en effet à même d'attirer davantage les touristes occidentaux. La présence du Big 5 (cinq mammifères réputés pour la difficulté à les chasser : le lion, l'éléphant, le buffle, le rhinocéros et le léopard) est ainsi l'un des arguments « marketing » privilégié pour les parcs kenyans, tanzaniens ou sud-africains.

En Afrique de l'Ouest, un État comme la Côte d'Ivoire, qui a choisi l'éléphant comme emblème national, ne revendique aujourd'hui qu'une population de pachydermes inférieure à 500 unités. En 1960 ils étaient plus de 100 000<sup>3</sup>. Le constat est similaire pour le lion d'Afrique de l'Ouest, dont on comptait à peine 400 unités en 2014, mais également pour les proies principales du prédateur : la population de buffles du parc de Niokolo-Koba (Sénégal) est passée de 8 000 individus à moins de 1 000 entre 1991 et 2006, celle de cobes à croissant<sup>4</sup> de 3 000 à quelques dizaines, celle de bubales roux de 5 000 à 100 et enfin celle d'antilopes rouannes de 6 000 à un peu moins de 1 000 âmes<sup>5</sup>.

Cette tendance n'est malheureusement pas circonscrite à l'Afrique de l'Ouest, on constate un phénomène similaire d'appauvrissement de la biodiversité sur tous les continents : destruction des habitats, braconnage, victimes du réchauffement climatique, de la pression démographique,... les raisons pouvant expliquer cette tendance sont légion.

### **L'impératif de développement durable, nouveau paradigme de la protection de la nature en Afrique de l'Ouest ?**

En Afrique, les grands projets de protection de la nature relèvent plutôt de ce que l'on appelle le « développement durable », notion apparue en 1987 dans le rapport Brundtland<sup>6</sup> et définie comme « un développement qui satisfait les besoins du présent sans compromettre les générations futures à satisfaire les leurs » comme le disait Mme Gro Harlem Brundtland, alors Première Ministre norvégienne et artisanne du rapport éponyme. Il est intéressant de constater que si la notion de développement durable s'est imposée c'est avant tout parce qu'elle représente une doctrine économique et non une doctrine écologique.

En effet, la notion de développement durable s'articule autour de sept objectifs critiques majoritairement économiques et sociaux comme le maintien d'une croissance dont la qualité aurait néanmoins été changée ou bien un endiguement de la poussée démographique<sup>7</sup>. De fait, les projets de conservation d'envergure dans la région répondent largement à cet impératif économique de « changement de la croissance » comme l'illustrent les initiatives environnementales prises par le *Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)* ou bien l'initiative AFR100 de reboisement de 111 million d'hectares de forêts sur le continent, louée par les vingt-sept nations y ayant pris part<sup>8</sup> pour ses retombées économiques bénéfiques<sup>9</sup>.

De même, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) constate que « l'Initiative Environnement » du NEPAD place en son cœur des objectifs de lutte contre la pauvreté et de contribution au développement socio-économique du continent. Cela s'explique par le fait que « l'économie de la sous-région ouest-africaine est intrinsèquement liée à ses ressources naturelles. L'accélération de la croissance de l'économie passe nécessairement par une gestion rationnelle des ressources et une protection de l'environnement »<sup>10</sup>.

Un autre programme de reboisement endossé par l'Union africaine vient mettre en lumière les limites auxquelles sont confrontées les politiques environnementales en Afrique de l'Ouest : la Grande Muraille Verte (GMV). Celle-ci a pour objectif de reboiser une bande de terre s'étendant de Dakar à Djibouti afin de lutter contre l'avancée du désert du Sahara. D'une longueur théorique de 7 000 km et passant à travers onze nations différentes, cette entreprise est loin de constituer une « ligne » d'arbres s'étirant sur toute la largeur du continent africain ; elle est plutôt un agrégat de projets nationaux, locaux et communautaires. Elle témoigne d'une volonté d'encourager des initiatives locales de reboisement, de création de petites réserves naturelles administrées communautairement ou bien de réappropriation des sols par une agriculture responsable.

Bien que dotée d'organismes de financement qui lui sont propres comme la Banque Grande Muraille Verte Carbone (BGMVC) ou bien le Fonds d'Adaptation et de Résilience au Changement Climatique et de Développement Économique Local (FARCDEL), la réalisation du projet reste tributaire de plusieurs variables : en matière de financement, on observe que si des organismes nationaux ont été mis en place, ils sont peu autonomes et dépendent du bon vouloir des gouvernements locaux, mais également des bailleurs de fonds internationaux<sup>11</sup>. Ainsi, si le Sénégal fait figure de bon élève avec un reboisement à hauteur de 30 000 ha en 2015, le Mali lui n'avait atteint que 3 000 ha la même année. Cela peut notamment s'expliquer par la situation politique et sécuritaire au Mali, qui n'a encouragé ni les politiciens locaux, ni les bailleurs de fonds internationaux à financer des programmes ambitieux de reboisement et d'aménagement des espaces naturels. De ce fait, dans le cadre de la Grande Muraille Verte, on constate assez rapidement une certaine inégalité entre les différentes nations de la sous-région en matière de réalisations environnementales. En outre, le net recul de la place des Aires Protégées dans l'agenda politique de ces pays au profit de projets d'envergure tels que la GMV vient renforcer les disparités entre Parcs Nationaux de la sous-région et le reste du continent. Cette situation est d'autant plus vraie pour certaines Aires Protégées qui font face à une explosion de la violence liée au phénomène djihadiste dans la région. La question de la sécurisation de ces espaces de conservation de la nature devient alors essentielle.

### **De la privatisation à la militarisation : une trajectoire africaine de la conservation de la nature**

Comment, dès lors, protéger efficacement les Parcs Nationaux africains en général et ouest-africains en particulier ? Dans une approche « néo-libérale » de la

conservation, le retrait de l'État des Aires Protégées est vu comme une opportunité de privatiser ces espaces<sup>12</sup>, notamment dans l'optique de les « *marchandiser* » par la suite. Cette privatisation se fait par le biais d'associations, d'organismes pouvant devenir de véritables conglomérats internationaux comme l'African Parks Network (APN) administrant pas moins de dix-neuf Parcs Nationaux en Afrique (notamment le Parc de la Pendjari au Bénin) et ne s'embarassant pas nécessairement des aspirations des populations locales.

La protection des Parcs Nationaux se gère en effet d'une façon de plus en plus martiale selon un phénomène que certains chercheurs ont nommé la « *green security* » ou bien « *green militarization* » et définie comme étant « l'usage de techniques, acteurs, technologies et partenariats militaires et paramilitaires dans un but de conservation »<sup>13</sup>. De ce fait, les rangers<sup>14</sup> des Aires Protégées concernées connaissent un entraînement quasi-militaire souvent dispensé par d'anciens officiers issus d'armées occidentales. La décision de militariser ces espaces de conservation de la nature ne s'explique pas toujours par les tensions sécuritaires. Elle est aussi attribuable à une approche normative, ici néo-libérale, de la conservation<sup>15</sup>. Cette approche a notamment pour effet de déresponsabiliser les communautés locales tout en justifiant l'emprise d'acteurs privés sur de vastes territoires étant parfois considérés comme des bijoux nationaux.

La militarisation des zones de conservation en Afrique apparaît aussi comme une manière de marginaliser voire d'intimider les voix dissonantes qui s'exprimeraient au sein des communautés locales s'estimant lésées et dépossédées de leurs terres au prétexte de la mission de protéger plus efficacement les Parcs Nationaux. En juin 2019, on retrouve par exemple à la tête du Parc de la Pendjari un ancien officier de réserve français, ayant notamment servi dans la Force pour le Kosovo (KFOR) sous l'égide de l'OTAN. Le Parc connaissait alors une relation pour le moins houleuse avec les communautés habitant sa périphérie. En février 2018 des chasseurs traditionnels avaient organisé une battue au sein de l'enceinte du Parc de la Pendjari à laquelle l'ONG African Parks Network (APN) a décidé de répondre avec une saisie des moyens de locomotion de ces chasseurs afin de les punir et de calmer leur vindicte<sup>16</sup>. Cette action a entraîné l'effet inverse de celui escompté, une centaine de personnes ayant alors décidé d'investir les locaux d'APN et brûler plusieurs véhicules<sup>17</sup>.

La logique de marchandisation de la protection des Aires Protégées et la militarisation qui l'accompagne s'inscrivent moins dans une logique d'apaisement des tensions que d'étouffement des revendications locales<sup>18</sup>. Si l'exemple de la Pendjari reste relativement peu violent, des cas de viols, exécutions sommaires ou extorsion ont été rapportés dans d'autres pays du continent où les modes d'administration et de gestion des zones sensibles sont en tous points similaires au cas du Parc de la Pendjari<sup>19</sup>. Dans ce Parc, partie intégrante du complexe transfrontalier du WAP (parcs du W (Niger), d'Arly (Burkina Faso) et Pendjari (Bénin)), les rangers sont même utilisés comme véritables soldats par l'APN. Ceux-ci ont parfois été envoyés en mission d'intervention dans le Parc d'Arly, connu pour être une base arrière des djihadistes sévissant dans la région<sup>20</sup>.

Au-delà des organisations de conservation telles que l'APN, certains organismes sont entièrement dévolus à cette protection militarisée des espaces de conservation ou bien des espèces animales. C'est le cas par exemple de la *Tusk Task Force*, une ONG américaine qui propose, en plus de ses services de récupération d'information et de lobbying, une véritable « force d'intervention » à travers son programme *Tusk Defenders*. Bien que l'APN renforce ses moyens militaires (parfois au prétexte de la lutte contre les groupes terroristes)<sup>21</sup>, on relève que la situation sécuritaire se détériore. En avril dernier, deux journalistes espagnols ont notamment été enlevés puis tués par des djihadistes alors qu'ils prenaient part à une patrouille anti-braconnage aux environs du Parc d'Arly au Burkina Faso<sup>22</sup>.

## Conclusion

La conservation de la nature représente bien plus qu'un simple intérêt de maintien et de protection de la biodiversité. La création d'Aires Protégées comme les Parcs Nationaux est le fait d'initiatives régionales, nationales ou bien locales louables, mais la démarche recoupe de nombreux enjeux de pouvoir dépassant largement la simple question écologique. Du social au religieux en passant par la question économique, les ramifications sont multiples. La sécurité est également un enjeu dont l'analyse met en lumière une logique d'opposition entre l'administration marchande et privatisée des Parcs Nationaux et les attentes des populations locales. Si l'impact du phénomène djihadiste est important dans le cas du Burkina Faso et des parcs de la région des trois frontières (Mali, Burkina Faso et Niger), on ne saurait s'y arrêter. Les dérives associées à la militarisation de la protection des parcs doivent être prises en considération. On a en effet vu des groupes armés (au fondement aussi bien politique que religieux) se « reconverter » vers le banditisme. C'est par exemple le cas dans le Parc National des Virunga en RDC, qui fait face depuis 25 ans à une situation de guerre civile où les groupes armés pullulent et se financent via le trafic illégal de charbon de bois<sup>23</sup>.

Sortir de la logique militaire et contrer ses effets pervers nécessite de rouvrir un dialogue permettant de réintégrer pleinement les communautés marginalisées dans la gestion des zones de conservation. Pour ce faire, il convient de privilégier une approche par le bas dans la gestion des Aires Protégées et des revenus qu'elles engendrent et de s'écarter d'une logique trop internationale et privée.

\* \* \*

## Auteur

*Nils Belliot a validé son Master 2 (Histoire, Civilisation, Patrimoine) à Sciences Po Rennes et l'Université de Rennes II au travers d'un mémoire proposant une étude comparée de la conservation de la nature au Parc des Virunga entre 1885/1939 et 2008 à 2019. Il a ensuite validé un second Master 2 en Géopolitique et Prospective à l'IRIS en étudiant la place des Aires Protégées Transfrontalières dans l'agenda politique des CER africaines.*

- 
1. Blanc, G. (2020). *L'invention du colonialisme vert*. Flammarion.
  2. « [RDC, Côte d'Ivoire, Bénin... Les parcs naturels, nouveaux sanctuaires des groupes armés ?](#) », Marie Toulemonde, *Jeune Afrique*, 20 Mai 2021.
  3. « [Les éléphants, emblèmes de la Côte d'Ivoire, en voie d'extinction](#) », AFP, *Le Monde*, 29 avril 2021.
  4. Un cobe à croissant est ...
  5. Henschel P, Coad L, Burton C, Chataigner B, Dunn A, MacDonald D, et al. (2014) The Lion in West Africa Is Critically Endangered. *PLoS ONE* 9(1) : e83500.
  6. « Our Common Future », World Commission on Environment and Development, 1987
  7. *Ibid*
  8. Dont les représentants ouest-africains sont le Sénégal, le Mali, la Guinée, le Nigeria, le Niger, le Liberia, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Burkina Faso et le Bénin.
  9. World Resources Institute, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du développement, (16 avril 2017) [Initiative pour la restauration des forêts et paysages forestiers en Afrique](#).
  10. « Étude sur les politiques environnementales régionales en Afrique de l'Ouest : Collecte, analyse et réflexions pour une réelle mise en œuvre », Issa Martin Bikienga, UICN, mai 2012, p. 59.
  11. « Quelles nouvelles de la Grande Muraille Verte ? Entretien avec Chérif Ndianor », Pierre Gilbert, *Le Vent se Lève*, 13 Mars 2019
  12. Igoe J. & Brockington D., (2007), « Neoliberal Conservation: a Brief Introduction », *Conservation & Society*, 5, 432-449.
  13. Elizabeth Lunstrum (2014) Green Militarization: Anti-Poaching Efforts and the Spatial Contours of Kruger National Park, *Annals of the Association of American Geographers*, 104:4, 816-83.
  14. Individus formés par les autorités administrant les parcs afin de protéger l'enceinte de celui-ci, ainsi que la faune et la flore s'y trouvant.
  15. Marijinen E. & Verweijen J. (2016). « Selling green militarization: The discursive (re)production of militarized conservation in the Virunga National Park », *Democratic Republic of the Congo*. *Geoforum*, 75, 274-285.
  16. [Jean-Christophe Servant, Protection de la nature, safari et bonnes affaires](#), *Le Monde Diplomatique*, février 2020.
  17. *Ibid*.
  18. Le site de l'[APN](#) indique même que l'ONG se donne pour objectif de mettre « le sens des affaires au service de la préservation de la nature ».
  19. Survival International, (2017), [How will we survive ?](#), 120 pages.
  20. « [Les Parcs Nationaux africains : un autre enjeu géopolitique](#) », Jean-Christophe Servant, *Blog.mondediplo.net*, 7 janvier 2021.
  21. « De la Pendjari au W, les rangers d'African Parks Network entre anti-braconnage et contre-terrorisme », *Africa Intelligence*, octobre 2020.
  22. « [Attaque au Burkina Faso : deux journalistes espagnols assassinés](#) », Pierre Alonso, *Libération*, 27 avril 2021.
  23. Enough Team (2016), Une organisation criminelle multimillionnaire détruit de vastes étendues du parc des Virunga pour son charbon de bois, Enough Project, juin.